

au développement, cela signifierait peut-être une réorientation de notre aide pour veiller à soutenir les groupes qui oeuvrent pour la démocratie, ou ceux qui révisent les codes juridiques. Nous avons, par exemple, prêté des spécialistes et des juges à d'autres pays, de la Namibie à l'Europe centrale en passant par Hong-Kong, pour les aider à mettre sur pied des systèmes juridiques démocratiques et à implanter solidement les droits et libertés fondamentaux.

C'est également sur ces principes que se fondent nos efforts en vue de résoudre les questions complexes découlant de la désintégration de l'Union soviétique. À titre de membre du G-7, nous devons assumer un rôle bien précis. Nous avons été, et resterons, au premier rang des efforts visant à assurer une transition pacifique et raisonnable dans l'ancienne Union soviétique et dans les républiques qui, comme en Ukraine, deviennent des intervenants autonomes et prennent la place qui leur revient sur la scène internationale.

Notre objectif est d'attirer ces sociétés dans le monde des économies libérales démocratiques, en les aidant vraiment à accomplir de vraies réformes et en gardant toujours à l'esprit les principes de bon gouvernement qui, selon nous, sont essentiels pour que la transition se fasse de façon stable et pacifique.

Les activités que nous avons déjà entreprises et que nous poursuivons dans les États baltes et à l'appui de la transformation de la Pologne, de la République fédérative tchèque et slovaque et de la Hongrie en des démocraties pluralistes aux économies libérales, ainsi que nos activités parallèles en Amérique latine, découlent toutes de ce même objectif.

Thèmes et priorités

Renforcer la sécurité coopérative, créer une prospérité durable et garantir la démocratie et le respect des valeurs humaines, voilà les grands axes de la politique étrangère que nous avons l'intention de suivre au cours des prochaines années.

Le Canada est au premier plan des efforts consentis à l'échelle internationale dans bon nombre de ces secteurs, surtout en matière de contrôle des armements, de droits de la personne et d'environnement. Nous faisons oeuvre de pionniers en élaborant des politiques qui répondent à de nouveaux impératifs. Toute nouvelle entreprise connaît des difficultés et des incertitudes, qu'il s'agisse d'encourager le Fonds monétaire international (FMI) à remplir son engagement à l'égard du bon gouvernement ou de négocier de nouveaux accords en matière environnementale, tels que l'Accord sur les pluies acides signé avec les États-Unis.

Je ne me fais pas d'illusions et ne prétend pas qu'en élaborant ces vastes principes directeurs et les priorités particulières qui en découlent, le Canada se trouvera en quelque sorte à l'abri des caprices d'un monde souvent imprévisible. Et je ne crois pas non plus que les nouveaux dossiers qui requièrent notre attention